



Chastre, le 18 novembre 2009

Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente, nous souhaitons introduire un point à l'ordre du jour de la séance du Conseil communal du 25 novembre 2009.

Ce point concerne une résolution visant à soutenir la campagne de la Ligue des Familles sur la qualité des repas à l'école, plus spécialement sur la qualité des temps de repas, les critères de qualité pour les repas eux-mêmes et l'amélioration des espaces de repas dans les écoles.

Nous vous remercions d'avance pour la prise en considération de ce point.

Bien cordialement,

Andrée Debauche

Thierry Henkart

Projet de résolution

Vu l'importance de l'action des pouvoirs publics, notamment communaux, dans la gestion des repas pris à l'école par les enfants,

Vu qu'une alimentation de qualité est le gage d'une bonne santé des enfants d'aujourd'hui et des adultes de demain, notamment pour éviter les surpoids infantiles et les troubles qui s'ensuivent à l'âge adulte : hypertension, maladies cardiovasculaires, diabète...

Etant donné l'importance de l'accès démocratique à une alimentation de qualité à des prix raisonnables,

Etant donné l'impact important sur l'environnement que revêtent nos choix alimentaires, tant à l'achat qu'à l'usage des produits (produits de saison, locaux, si possible bio ou de terroir, peu emballés, ...),

Etant donné les campagnes européennes en préparation qui visent le soutien aux producteurs et agriculteurs (e.a. distribution gratuite de fruits et légumes aux écoles) et les campagnes plus anciennes en cours (ex. « lait-école »),

Le Conseil communal de Chastre, après en avoir délibéré
Par voix pour , voix contre et ... abstentions,

DECIDE DE SOUTENIR L'ACTION DE LA LIGUE DES FAMILLES EN VUE D'ATTEINDRE LES OBJECTIFS SUIVANTS :

- a) considérer les temps de repas comme des temps scolaires (critères d'encadrement, d'organisation, d'éducation à l'alimentation)
- b) faire intégrer dans les repas scolaires des critères de qualité (collation, repas de midi, goûter ; choix des boissons ; respect des principes de la pyramide alimentaire ...)
- c) veiller à améliorer les espaces de repas dans les écoles (hygiène, bruit, temps suffisant pour manger, cadre accueillant etc.)